

Stage de formation

Mise en sécurité des installations électriques



DUREE - DATES ET LIEUX

1 jour - 7 heures
COLMAR le 30 juin 2017

PUBLIC VISE ET PRE-REQUIS

Installateurs électriciens et techniciens intervenant dans la rénovation des installations existantes
Connaître les règles fondamentales des installations électriques dans les logements d'habitation

INTERVENANT

Formateur Consuel

COUT

Tarif public 175 € HT/stagiaire

PEDAGOGIE ET VALIDATION

6 stagiaires minimum à 12 maximum
Echanges entre le formateur et les stagiaires sur des cas concrets
Support de cours fourni
Contrôle des acquis en cours de formation par des quiz et des exercices

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

03 89 41 92 92
contact@ctai-formation.fr

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître la réglementation relative à la mise en location des logements existants dont l'installation électrique a plus de 15 ans
- Etre capable d'identifier et de formaliser les défauts de sécurité à corriger

CONTENU

La réglementation liée à la location des logements existants

Obligation d'un état de l'installation électrique
Equivalences avec une attestation Consuel
Points communs et différences avec la vente d'un logement

Responsabilité des acteurs

Responsabilités conjointe - occupant, bailleur, installateur électricien
Mise en sécurité / Mise en conformité
Mesures compensatoires

Grille de contrôle des points de sécurité

Exigences minimales
Cas particuliers (installations diverses, piscine privée)

L'attestation de conformité Consuel

Quand déposer une attestation de conformité ?
Quelle attestation de conformité ? Pour quelle installation ?
Comment la remplir ?
Son utilisation pour une mise en «sécurité»

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer par courrier : Maison de l'Artisanat – 12 rue des Métiers 68000 COLMAR - par fax : 03 89 24 04 26
par mail : contact@ctai-formation.fr – ou inscription sur Internet : www.ctai-formation.fr

ENTREPRISE Adresse (cachet)	Tél	
	Fax	
	SIRET	
	e-mail	
	Code NAF	
souhaite inscrire au stage : Mise en sécurité des installations électriques COLMAR 30 juin 2017	Nbre salariés	
	Statut du stagiaire dans l'entreprise	☐ chef d'entreprise non-salarié ☐ auto-entrepreneur ☐ chef d'entreprise salarié ☐ conjoint collaborateur ou associé inscrit répertoire ☐ salarié
NOM-Prénom		
Date de naissance stagiaire		

Je reconnais avoir pris connaissance du programme, du règlement intérieur et des conditions générales de ventes disponibles sur le site ctai-formation.fr ou sur simple demande, et les accepter
Certifié sincère et exact, le :

Signature :